



COMMUNIQUÉ
Sous embargo jusqu'au 14 juillet, 12 h (midi), HE

L'Association canadienne de physiothérapie lance un programme de spécialité clinique
La nouvelle certification permettra au public de profiter
d'un meilleur accès aux physiothérapeutes spécialistes

Whistler (14 juillet 2011) — Les physiothérapeutes canadiens bénéficieront très bientôt d'une nouvelle certification attestant leur compétence avancée en pratique clinique. L'Association canadienne de physiothérapie (ACP) lance en effet aujourd'hui son nouveau programme de spécialité clinique (PSP) lors de son congrès annuel à Whistler, en Colombie-Britannique.

« Pour la première fois de l'histoire de la profession au Canada, les physiothérapeutes pourront bénéficier d'une reconnaissance officielle de leurs réalisations en matière de développement professionnel dans leur domaine de pratique clinique », a déclaré la D^{re} Alice Aiken, PT, Ph.D., présidente de l'ACP.

« Aider les Canadiens à trouver le bon physiothérapeute est l'un des objectifs principaux de ce programme », ajoute M^{me} Aiken. Ce changement historique fera en effet en sorte que les Canadiens seront en mesure de reconnaître les physiothérapeutes qui ont satisfait aux exigences du programme dans leur domaine de pratique, qu'il s'agisse du domaine musculosquelettique, cardiorespiratoire, des neurosciences, de l'oncologie ou de la gestion de la douleur.

Le programme de spécialité est volontaire, autogéré et offert à tous les physiothérapeutes qui travaillent au Canada. Les candidats au programme seront acceptés en septembre 2011 et les premiers physiothérapeutes spécialistes certifiés le seront en 2012.

-30-

Pour plus de renseignements ou pour une entrevue, communiquez avec Tara Jackson, responsable, relations publiques de l'Association canadienne de physiothérapie au 1 800 387-8679, poste 222, ou par courriel à tjackson@physiotherapy.ca.